

## Recourir aux sources anonymes pour se démarquer de la concurrence : le cas de courriéristes parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec

Marc-François  
Bernier

*Professeur adjoint  
Département de communication  
Université d'Ottawa*

Le recours aux sources anonymes dans les comptes rendus journalistiques est l'objet tantôt de critiques radicales, tantôt de discours visant sa justification. Toutefois, l'étude empirique de cette pratique est quelque peu négligée par les auteurs qui analysent les relations qu'entretiennent les journalistes avec leurs sources d'information.

Avant d'aller plus loin, il convient de rappeler la définition de la source anonyme. Est une source anonyme la personne « à qui un journaliste attribue des opinions, des prises de position et des informations diverses sans en révéler le nom au public auquel il s'adresse. Cette personne peut toutefois être partiellement décrite en faisant référence à ses compétences, ses expériences, ses titres, son appartenance à des organismes ou à des organisations variées, mais ces indications ne doivent cependant pas permettre de découvrir le nom de la source »<sup>1</sup>.

Conformément à cette définition, on peut indiquer certaines formules classiques qu'emploient les courriéristes parlementaires québécois pour présenter une source anonyme : un proche du premier ministre, dans l'entourage du premier ministre, un conseiller politique, un haut fonctionnaire, un collègue qui a demandé l'anonymat, etc.

Le recours aux sources anonymes (RSA) soulève des réactions qui diffèrent en fonction des secteurs d'information dans lesquels on les retrouve (sports, spectacles, faits divers, politique, économie, etc.). Leur présence pose

généralement problème quand il s'agit de comptes rendus relatifs à la vie politique, aux affaires gouvernementales et aux élus. Povich a remarqué que les journalistes couvrant les activités du Congrès américain ont souvent recours à des sources anonymes, ce qui n'est pas sans exaspérer les porte-parole officiels, même si ceux-ci agissent souvent à titre de sources anonymes<sup>2</sup>. L'ex-premier ministre du Canada, Brian Mulroney, a déjà mis ses collègues en garde contre les journalistes en disant qu'il « n'y a rien de pire que des journalistes qui vont dire des choses négatives ou cruelles au sujet d'autres personnes en citant des sources anonymes »<sup>3</sup>. Whitt rapporte pour sa part que l'ex-président des États-Unis, George Bush, a insisté pour que les journalistes dévoilent l'identité de leurs sources, question de savoir qui mérite ses représailles<sup>4</sup>.

Plus récemment, cette pratique a fait l'objet de nombreux débats politico-médiatiques aux États-Unis, à propos de deux événements distincts concernant le président Bill Clinton. Le 16 décembre 1997, le président Clinton a tenu une longue conférence de presse, diffusée en direct sur certains réseaux de télévision. Un des journalistes présents, John Donvan (ABC News) a voulu le questionner concernant des rencontres portant sur les questions raciales aux États-Unis, une initiative de Clinton. Le journaliste a demandé au président Clinton de commenter des propos anonymes de certains de ses adjoints qui faisaient valoir que ces rencontres étaient chaotiques et confuses. Le président a immédiatement répliqué au journaliste qu'il pouvait avoir son opinion (« *That may be your editorial comment... If that's your opinion, state your opinion, but...* »), mais que les informations qu'il détenait étaient différentes. Au journaliste, insistant pour dire qu'il avait entendu ces remarques dans l'entourage du président, Clinton a répliqué de façon plus catégorique : « *Who are they ? Name one, just one. Give me a name. I think all their other stuff... you know, it's confusing to the American people when they hear all these anonymous sources flying around.* » Après avoir rapporté cet échange, l'ombudsman du *Washington Post*, Geneva Overholser, faisait remarquer qu'il y avait tellement de gens qui critiquaient publiquement cette initiative que Donvan aurait dû en nommer quelques-uns et elle a déploré l'absence d'imputabilité dont jouissaient les sources anonymes<sup>5</sup>.

L'autre événement récent a été le "scandale" impliquant Monica Lewinsky, cette stagiaire à la Maison Blanche qui a eu des relations sexuelles avec le président Clinton et qui était soupçonnée d'avoir menti à la justice à la demande du président et de son avocat. Cet événement a une fois de plus donné lieu, dans un premier temps, à la diffusion d'une foule de rumeurs et informations provenant de sources anonymes, aussi

bien dans les médias écrits et électroniques traditionnels que sur les sites Internet. Dans un second temps est venue la critique des médias dans cette affaire, et l'usage de sources anonymes a une fois de plus été particulièrement ciblé. On a notamment observé que plusieurs médias avaient rapporté des informations anonymes sans fournir au public des indications quant aux motivations des sources<sup>6</sup>.

De son côté, l'ombudsman Overholser revenait à la charge, en février 1998. Dans un premier article, elle estimait que plus les médias s'intéressaient au scandale Lewinsky, plus la question des sources anonymes devenait inquiétante. Elle ajoutait que les lecteurs du *Washington Post* mettaient en question l'usage fréquent de sources anonymes de la part des journalistes qui, souvent, ne donnaient aucune information quant aux motivations politiques, personnelles ou autres de ces sources<sup>7</sup>. Une semaine plus tard, Overholser rapportait les commentaires de lecteurs qui s'inquiétaient de ce phénomène et de la manipulation de l'opinion publique qu'ils y percevaient<sup>8</sup>. Le 24 janvier 1998, le réseau d'information continue CNN consacrait une édition spéciale d'une heure, dans le cadre de son émission hebdomadaire « *Reliable Sources* », à analyser le comportement des médias américains face à cette affaire, permettant l'expression de points de vue critiques au sujet de la présence abondante de sources anonymes dans les comptes rendus concernant l'affaire Lewinsky<sup>9</sup>.

Les journalistes ont souvent été victimes de sanctions de la part des élus parce qu'ils avaient publié des informations dérangeantes grâce à des sources dont ils ont préservé l'anonymat, quitte à passer un court séjour en prison. Ce fut le cas dès 1930, lorsque le journaliste Paul Mallon a dévoilé que des sénateurs américains avaient secrètement voté de manière à se retrouver en contradiction flagrante avec leurs déclarations publiques, dans le cas de la nomination d'un juge. Mallon a été assigné et questionné par un comité du Sénat, mais il n'a jamais révélé ses sources<sup>10</sup>. Frustré par le nombre de fuites publiées, le président américain Hoover a déjà rencontré des responsables de journaux pour faire part de son mécontentement à propos de leurs correspondants, ce qui a causé le transfert ou le congédiement de plusieurs journalistes<sup>11</sup>. Mais les tentatives visant à empêcher les fuites et les sources anonymes ont généralement eu peu de succès, selon Seymour-Ure<sup>12</sup> qui estime que ces tentatives dénotent une crainte de perdre le contrôle des flux de communication, surtout en ce qui concerne la présidence américaine<sup>13</sup>. Nul besoin d'insister ici sur l'importance de la source anonyme des journalistes du *Washington Post* dans l'affaire du Watergate.

## Une activité stratégique

En m'inspirant de travaux en sociologie de l'information, j'examine ici la dimension stratégique du recours aux sources anonymes chez 10 courriéristes parlementaires de la presse écrite de l'Assemblée nationale du Québec. Je cherche à documenter l'utilité pratique du RSA pour les courriéristes parlementaires. Je considère le RSA comme une action instrumentale orientée vers le succès, bien qu'elle résulte d'un compromis négocié par les courriéristes et leurs sources d'information. En contournant leurs contraintes respectives, les courriéristes échappent au mimétisme ambiant, se distinguent et se démarquent de la concurrence, en publiant davantage de primeurs et de *scoops* notamment, tandis que les sources politiques sont en mesure de faire diffuser plus d'informations que ne leur permet la seule déclaration publique.

La question du recours aux sources anonymes chez les courriéristes parlementaires de la presse écrite s'inscrit dans le champ des études en communication politique. Plusieurs auteurs s'entendent pour affirmer que la politique contemporaine est intimement liée aux médias d'information, si bien que la vie politique ne peut fonctionner sans le discours public que les médias reflètent et influencent<sup>14</sup>. Dans la même veine, Blumler et Gurevitch signalent que le rôle des médias a nettement évolué depuis 25 ans, passant du rôle de témoins extérieurs de la politique à celui de participants actifs au processus politique<sup>15</sup>. La communication politique n'est pas neutre, elle cherche essentiellement à légitimer le pouvoir et ceux qui en ont la charge, ou désirent l'avoir. C'est ce qu'exprime Rangeon quand il écrit que « la légitimité est une croyance partagée : est légitime le pouvoir qui communique avec succès les raisons de le croire tel »<sup>16</sup>.

On peut aborder la problématique de la présence des sources anonymes dans les comptes rendus journalistiques en concevant ce phénomène comme étant un procédé de persuasion politique utilisé par ceux qui aspirent à jouir du pouvoir politique en le conservant ou se l'appropriant. Mais on peut aussi aborder la question avec une perspective pluraliste qui y voit surtout un phénomène d'échanges libres dans un système de relations impliquant les journalistes et leurs sources d'information. Ericson, Baranek et Chan<sup>17</sup> reprennent pour leur part certains concepts développés notamment par Molotch et Lester, à savoir que les journalistes et leurs sources d'information œuvrent ensemble à la construction de l'actualité. Les sources procurent des événements – ou occurrences – qui sont transformés en nouvelles par les journalistes.

Ils ajoutent que les journalistes et les sources négocient ensemble pour atteindre des objectifs différents et qu'il faut définir les nouvelles non pas comme étant le reflet de ce qui s'est réellement déroulé, mais comme le reflet de la manière dont on s'y prend pour rapporter les choses<sup>18</sup>. Leurs enquêtes sur le terrain ont permis de mettre à jour les enjeux et les contraintes de ces négociations. S'étant intéressés de manière indirecte à la question des sources anonymes, les auteurs ont tout de même constaté que la fonction la plus importante du RSA était de permettre l'accès "à l'arrière-scène", là où se prennent les décisions, où les débats se déroulent, où se manifestent les conflits larvés et les confrontations entre individus appartenant au même groupe politique, alors que les sources d'information chercheraient généralement à limiter l'accès des médias à une "avant-scène" qui leur serait favorable. Cependant, accéder à l'arrière-scène ne permet pas au journaliste de toujours publier les informations obtenues car elles sont souvent communiquées sous le sceau de la confiance et du secret.

Une autre utilité, mais non la moindre, serait de nature économique. En effet, le journaliste et l'entreprise de presse qui l'emploie ont intérêt à se démarquer de la concurrence et l'exploitation judicieuse d'une source anonyme peut être d'une grande utilité. Elle permet de publier de l'information, parfois sur une longue période de temps, sans que les médias concurrents ne puissent s'y alimenter directement à leur tour. Une bonne source anonyme est donc un avantage compétitif.

C'est dans la même filiation théorique qu'œuvre Charron, selon qui il faut analyser les relations des journalistes avec leurs sources d'information à partir d'une approche systémique-stratégique. Il considère ces acteurs comme des membres d'un système d'action précis, avec ses règles de fonctionnement et ses normes, d'une part, et avec les objectifs et contraintes des acteurs ainsi que les stratégies et tactiques qu'ils utiliseront pour les atteindre d'autre part. Des travaux de Charron portant sur les relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques à l'Assemblée nationale du Québec<sup>19</sup>, on peut retenir comme postulat général le fait que les acteurs ajustent leurs moyens afin d'atteindre les fins qu'ils poursuivent et le RSA peut être considéré comme l'un de ces moyens.

Par exemple, le secret créé autour de certains débats internes augmente la valeur journalistique de l'information, ce qui encourage le journaliste à accorder l'anonymat à une source qui souhaite communiquer ces informations. Ainsi, l'anonymat permet à une source de contourner la contrainte du secret du débat au sein du Conseil des ministres ou au sein du caucus des députés. D'autre part, la publication d'informations obtenues de sources anonymes permet au journaliste de

s'écarter de sa fonction de rapporteur, de "courroie de transmission" de l'information officielle parce que, encore une fois, la face publique de l'information politique est parfois moins importante pour le journaliste que la face cachée, l'arrière-scène. On peut suggérer que le journaliste qui cherche à se distinguer de ses collègues, pour qu'on lui reconnaisse une certaine compétence, accordera l'anonymat afin d'obtenir des *scoops* et des primeurs de sorte que sa production se démarquera de celle des autres courriéristes, à l'intérieur d'un système basé non seulement sur la coopération, mais aussi sur la concurrence, parfois le conflit. Cela suggère que les journalistes qui accordent le plus souvent l'anonymat à leur sources d'information produiront plus de primeurs et de *scoops* que leurs collègues qui accordent moins souvent l'anonymat, ce qui sera vérifié plus loin.

Pour ma part, je soutiens que l'anonymat des sources d'information constitue une tactique dans l'arsenal stratégique des acteurs que sont les sources politiques et les courriéristes. Ces deux groupes cherchent à affirmer leur autonomie et le contrôle de la production de l'actualité politique. Les journalistes ont recours à des sources anonymes qui leur procurent du matériel rédactionnel, de la nouvelle et des exclusivités, tandis que les sources politiques ont accès à un espace médiatique privilégié pour assurer la diffusion des messages s'inscrivant dans leurs stratégies propres.

### **Mimétisme et distinction**

Examinons la question du mimétisme et de la distinction qui représentent respectivement les pôles de la coopération et du conflit chez les journalistes. Le "mimétisme" des journalistes est un phénomène assez bien connu et décrit. Dans son ouvrage à caractère historique, Levine rappelle l'époque du premier ministre Louis St-Laurent où les courriéristes parlementaires à la Chambre des communes s'échangeaient les copies carbonées de leurs articles afin de s'entraider<sup>20</sup>. Lesage déplore quant à lui que l'information journalistique soit non seulement superficielle, mais aussi dépendante de la concurrence quand il affirme : « Censure des pairs, consensus et mimétisme sont les maîtres mots des patrons de presse, ainsi que de la plupart des journalistes »<sup>21</sup>. Le mimétisme a des avantages certains, fait remarquer Padioleau pour qui la « coopération entre journalistes réduit les occasions de comparaisons défavorables : elle les fait apparaître comme étant tous bien informés »<sup>22</sup>, une observation reprise et accrédité par Ericson, Baranek et Chan<sup>23</sup>. Dyer et Nayman sont également d'avis qu'une des fonctions importantes de

la coopération chez les journalistes politiques est de permettre d'identifier ce qui est réellement la nouvelle à l'aide d'un jugement collectif (« *its capacity to authenticate news by group judgment* »)<sup>24</sup>. Gilsdorf et Bernier parlent du « besoin qu'éprouvent les journalistes de la presse écrite et électronique de s'observer mutuellement » comme un des facteurs qui exercent une influence sur le contenu et la format de la couverture des campagnes électorales canadiennes<sup>25</sup>.

Mais en parallèle avec cette coopération et ce mimétisme, on retrouve des comportements plus individualistes, inspirés notamment par les impératifs de la concurrence et le désir de se démarquer des autres, de se distinguer. Bourdieu aborde le journalisme comme une production culturelle où les journalistes, « travaillent beaucoup moins les yeux fixés sur leurs clients, c'est-à-dire ce que l'on appelle le public-cible, que sur leurs concurrents... Dans le cas du journalisme, le critique du *Figaro* produit non les yeux fixés sur son public, mais par référence au *Nouvel observateur* (et réciproquement) »<sup>26</sup>. Bourdieu ajoute plus loin que ce souci de se distinguer n'est pas pleinement conscient chez les producteurs culturels qui « produisent plus en fonction de la position qu'ils occupent dans un certain espace de concurrence »<sup>27</sup>. Il me paraît assez hasardeux de soutenir que les courriéristes parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec n'ont pas conscience de leur souci de se distinguer. Au contraire, Charron a noté ce désir de distinction, surtout chez les journalistes de la presse écrite et chez ceux à l'emploi d'un média qui compte quelques journalistes sur la colline parlementaire<sup>28</sup>. Pour Charron, le presse écrite « est le média de la distinction » pour plusieurs raisons : le journaliste doit développer sa nouvelle davantage que ses collègues des médias électroniques, ce qui lui assure plus d'éléments inédits, il a plus d'espace, donc plus de diversité que pour l'électronique, et il y a plus souvent d'analyses<sup>29</sup>.

Une des formes que prend la distinction est la publication d'informations exclusives, soit des primeurs et des *scoops*. Ce type d'information est grandement demandée de la part des entreprises de presse<sup>30</sup>. Par sa rareté, le *scoop* prend une valeur journalistique certaine. Il témoigne de l'autonomie du journaliste, prouve la concurrence, témoigne de la distinction et de la compétence du journaliste<sup>31</sup>. Le *scoop* origine très souvent de sources anonymes, ce qui rend cette pratique journalistique attrayante pour qui veut notamment se démarquer de la concurrence. En cette matière, on verra plus loin les avantages indéniables que le RSA procure aux courriéristes parlementaires qui en font le plus grand usage.

## Procédures méthodologiques

Pour vérifier empiriquement l'utilité stratégique du RSA, j'ai procédé à une analyse de contenu qualitative et quantitative de la production de 10 courriéristes parlementaires des trois quotidiens québécois qui accordent le plus d'importance aux informations émanant de l'Assemblée nationale du Québec, soit *La Presse*, *Le Soleil* et *Le Devoir*. Ces trois quotidiens sont représentés par au moins deux journalistes à l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), ce qui n'est pas le cas des autres quotidiens francophones. De plus, selon Jean de Bonville, *Le Devoir* et *La Presse* consacraient en 1985 beaucoup plus d'espace aux articles portant sur la politique que le *Journal de Montréal*, et rien ne laisse croire que la situation ait changé. Le journal *Le Soleil* est un quotidien de type omnibus du même genre que *La Presse*. J'ai aussi réalisé des entrevues avec cinq informateurs qui jouissent d'une longue expérience de l'Assemblée nationale du Québec à titre de courriériste, de député ou de ministre, afin de mieux comprendre la rationalité des acteurs qui profitent ou ont profité de cette pratique du RSA.

Le corpus est constitué de 642 comptes rendus produits par les courriéristes parlementaires retenus, en 1994 et 1995. Le choix de ces années obéit premièrement à une préoccupation d'actualité, puisque la période retenue n'est pas éloignée dans le temps et que plusieurs des acteurs sont toujours actifs. Encore plus important cependant est le fait que 1994 et 1995 ont été des années "fébriles" sur le plan de l'actualité politique. Rappelons que trois premiers ministres se sont succédé aux commandes du Québec pendant cette période, puisque Daniel Johnson est devenu premier ministre désigné et a présenté son cabinet en janvier 1994, à la suite de la démission de Robert Bourassa. L'élection de septembre 1994 a ensuite conduit Jacques Parizeau au pouvoir, mais celui-ci a démissionné au lendemain de l'échec référendaire d'octobre 1995 pour laisser la place à Lucien Bouchard, qui ne présentera cependant son cabinet qu'en 1996. M. Bouchard a cependant été considéré comme le premier ministre du Québec dès le départ annoncé de M. Parizeau et, à ce titre, il a suscité une abondante couverture médiatique. De son côté, le chef de l'Opposition officielle, Daniel Johnson, a été aux prises avec des critiques internes quant à son leadership. Il faut aussi rappeler que c'est en 1994 que M. Bouchard a frôlé la mort, ce qui a aussi généré de nombreuses retombées médiatiques. Par ailleurs, les années 1994 et 1995 ont été des années cruciales en matière de communication politique puisque les Québécois ont vécu une élection générale et un référendum auquel ont participé près de 94% des électeurs admissibles.

Avec de tels enjeux partisans et politiques, il ne fait pas de doute que les jeux de coulisse ont été nombreux et importants pour les acteurs et que le recours à l'anonymat a pu être utilisé à plusieurs reprises, à diverses fins. Il semble donc approprié de suggérer que 1994 et 1995 ont été des années "Sisyphé" par l'intensité de l'activité politique et que, sans être représentatives de l'activité "normale" de la vie politique, elles ont permis aux acteurs politiques et médiatiques de mettre de l'avant les stratégies jugées les plus efficaces dans l'atteinte des objectifs respectifs, tout en tenant compte des contraintes que chacun doit subir à l'intérieur de son système d'interaction.

Le corpus est constitué de tous les comptes rendus que les courriéristes retenus ont produit à chaque deuxième semaine complète de chaque mois de 1994 et 1995. C'est-à-dire que j'ai analysé la production journalistique des courriéristes parlementaires retenus pendant 24 semaines. Le choix de la deuxième semaine complète permet d'éviter les semaines de faible production dues aux congés des Fêtes et d'été.

Ma définition du compte rendu journalistique regroupe ce que les journalistes nomment la "nouvelle" et le "reportage". La nouvelle est un article qui rapporte les faits, où le journaliste effectue un travail de description sans inclure son opinion. Le reportage laisse davantage de place à la perception que le journaliste a des situations et des événements. La nouvelle s'impose généralement au journaliste, le reportage est souvent le fruit d'une initiative du journaliste<sup>32</sup>. Cela écarte du corpus les commentaires, billets, analyses, opinions, critiques et éditoriaux. Pour repérer les comptes rendus des courriéristes, j'ai dans un premier temps saisi l'ensemble de la production des courriéristes parlementaires de l'échantillon pour ensuite ne retenir que la production des 24 semaines déterminées. J'ai par la suite écarté les textes identifiés à des genres journalistiques autres que la nouvelle et le reportage (analyse, billet, commentaire, etc.). Chaque compte rendu a été soumis à une grille d'analyse contenant diverses variables (date, page, présence d'énoncés anonymes, présence de primeur ou de *scoops*, etc.). Les données ont été insérées dans un chiffrier électronique et traitées à l'aide de la version 6,1 Graduate Pack du logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences) pour Windows.

Afin de mettre à l'épreuve la validité de la grille d'analyse, j'ai procédé à un pré-test et à un test de fidélité. Ces tests visent à assurer que la grille d'analyse soit opérationnelle au point de pouvoir affirmer que des codeurs différents en arriveraient à des résultats similaires, au lieu de risquer que l'interprétation d'un corpus repose sur les biais d'un seul chercheur<sup>33</sup>. Le pré-test a permis de corriger certaines lacunes de

ma grille d'analyse qui a été soumise au test de fidélité, plusieurs mois après le pré-test, avec la collaboration du même codeur indépendant qui a lu la nouvelle version du cahier méthodologique et a analysé neuf comptes rendus tirés du premier échantillon. Le tableau n°1 permet de constater que près de neuf fois sur dix, l'analyste indépendant et moi nous entendons lorsque vient le temps de repérer des énoncés anonymes dans des comptes rendus de courriéristes parlementaires.

Tableau n°1

Test de fidélité

Catégories	L'auteur n	L'analyste indépendant n	Écarts (%)
Total des énoncés	148	160	8 %
Total énoncés identifiés	101	117	15 %
Total énoncés anonymes	47	43	8,5 %
Total des énoncés identiques	132 (89 %)	132 (82,5 %)	9 %
Énoncés identifiés identiques	92 (91 %)	92 (78 %)	14,5 %
Énoncés anonymes identiques	39 (83%)	39 (91 %)	9 %

## Résultats de l'étude

Le corpus est constitué de 642 compte rendus provenant des quotidiens que sont *Le Devoir* (n=96), *Le Soleil* (n=261) et *La Presse* (n=285). Au total, 182 comptes rendus contenaient au moins un énoncé provenant d'une source anonyme (28,3%). L'analyse a permis de relever la présence de 5 303 énoncés partagés en énoncés identifiés (n=4 852) et en énoncés anonymes (n=451). Ce sont ces derniers qui retiennent mon attention dans le cadre de la présente recherche. Voici quelques exemples d'énoncés anonymes recensés :

- « Au cabinet du premier ministre, on expliquait hier avoir eu recours à cette entreprise, plutôt qu'aux services de Postes Canada, "parce que c'était moins dispendieux ainsi". » (article n°2)
- « Les élus péquistes ... ont également constaté que la stratégie de communication et de publicité aurait avantage à être revue. "On a passé l'époque d'une publicité (pensée) pour six semaines sans modification", signale-t-on. » (article n°5)

- « De fait, selon les informations obtenues par *Le Soleil*, les différentes organisations mêlées de près aux pourparlers en cours (...) en sont encore à discuter du rôle, de la place et des moyens financiers qu'elles entendent mettre en œuvre dans cette structure. » (article n°7)
- « Dans le camp péquiste, on fait ressortir le fait que le PQ compte toujours sur une forte avance de 21 points dans l'électorat francophone, ce qui lui assure une majorité de 83 sièges à l'Assemblée nationale. » (article n°17)

**Fréquences observées**

Les journalistes du corpus ne présentent pas un profil identique en matière de recours aux sources anonymes, comme le révèle le tableau n°2 relatif aux fréquences observées.

Tableau n°2

**Fréquence des articles avec sources anonymes**

Journaliste	Articles analysés	Articles avec sources anonymes	Proportion (%)
J1	58	10	17
J2	47	13	28
J3	67	16	23,5
J4	109	26	24
J5	6	0	0
J6	138	79	57
J7	74	15	20
J8	26	9	35
J9	90	7	8
J10	27	7	26
<b>Total</b>	<b>642</b>	<b>182</b>	<b>28,3</b>

Le tableau n°2 indique clairement que le recours aux sources anonymes n'est pas une pratique d'exception pour la plupart des courriéristes de la presse parlementaire de l'Assemblée nationale du Québec. Il suffit de constater la présence de taux de 28% ou de 35%, et surtout le cas du journaliste 6 (J6) dont plus de 57% des articles

contiennent au moins une source anonyme. Je signale immédiatement que J6 est un cas à part qui se distingue nettement des autres courriéristes en matière de RSA. Ainsi, sa production de comptes rendus contenant au moins un énoncé anonyme représente 43% du corpus (79/182). Il faudra toujours tenir compte de l'importance de J6 dans l'évaluation globale de cette pratique chez les courriéristes parlementaires de l'ANQ. Par ailleurs, notons que seul J9 se situe sous la barre des 10%, si on omet J5 qui n'a produit que quelques comptes rendus avant de se consacrer à des genres journalistiques autres que le compte rendu.

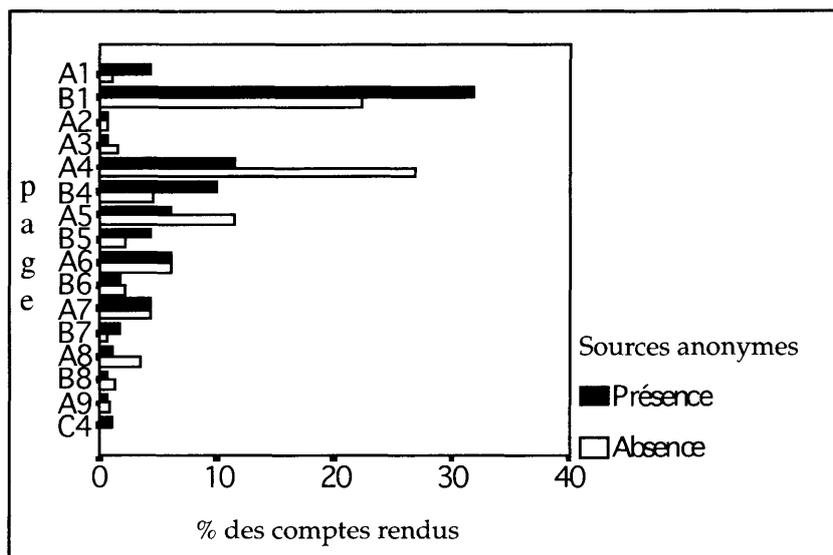
### *La page des comptes rendus*

Comme le corpus était constitué de trois quotidiens de grand format, lesquels regroupent des cahiers, notons simplement que les articles des courriéristes parlementaires se retrouvent surtout dans les pages A4 (n=50) et A5 (n=23) pour *Le Devoir*, dans les pages A4 (n=93) et A5 (n=39) pour *Le Soleil*, et principalement aux pages B1 (n=160) et B4 (n=39) pour *La Presse*. Dans le cas du *Devoir*, cela s'explique par le fait que seul le cahier A est destiné aux informations politiques. Au *Soleil*, on privilégie nettement les pages A4 et A5, mais on retrouve des articles à d'autres pages des cahiers A et B. À *La Presse*, la page B1 est clairement réservée aux articles provenant des courriéristes parlementaires puisqu'on y retrouve 160 articles, soit 56,1% des 285 articles du corpus provenant de ce quotidien montréalais. Mais ce journal privilégie également les pages B4, B5 et B6 pour ses nouvelles de l'Assemblée nationale du Québec.

Un tableau croisé entre les variables *page* et *présence de sources anonymes* révèle cependant que les comptes rendus contenant des sources anonymes sont proportionnellement plus présents dans les pages les plus valorisées par les journalistes (A1, B1) que dans les pages intérieures, comme l'illustre un peu plus loin le graphique n°1. Cette constatation témoigne de l'importance que peut avoir le RSA pour les courriéristes et les entreprises de presse qui cherchent à se distinguer de la concurrence et comment il est possible de mettre en valeur les informations ainsi obtenues. Les courriéristes qui accordent l'anonymat à leurs sources d'information ne sont pas sans savoir qu'ils bonifient ainsi leur production de manière à inciter leur journal à bien mettre en valeur leurs comptes rendus. Cela s'explique par le fait que le RSA est bien souvent le compromis obligatoire qui conduit à la publication de primeurs, de *scoops* et jeux de coulisse.

Graphique n°1

Mise en valeur des comptes rendus avec des sources anonymes



*Primeur ou scoop*

Le *scoop* est défini comme une information exclusive qui n'aurait vraisemblablement jamais été rendue publique volontairement par ceux qu'elle concerne (scandale, secret d'État, gestes illégaux, etc.) tandis que la primeur est l'annonce prématurée d'une information destinée à devenir publique (nominations, décisions du conseil des ministres, date des élections, etc.) La lecture des comptes rendus permet de les identifier et de déterminer s'il existe un lien entre le RSA et la production de *scoops* et de primeurs. Lors de la lecture et de l'analyse des 642 articles du corpus, j'ai codé les articles comme étant des primeurs ou des *scoops*.

Le tableau n°3 montre que les comptes rendus contenant des primeurs (n=43) représentent moins de 7% de l'ensemble des comptes rendus analysés, tandis que les comptes rendus contenant un *scoop* (n=15) représentent à peine 2,3% des articles du corpus. On pourrait expliquer cela par le fait que les courriéristes parlementaires sont avant tout en poste pour couvrir des activités officielles et publiques (période des questions, commissions parlementaires, conférences de presse, etc.), ce qui leur laisse peu de temps pour aller au-delà de l'information officielle. Mais quand ils le font, on remarque qu'ils cherchent surtout à devancer

Tableau n°3

Fréquence des primeurs et scoops  
selon les courriéristes parlementaires

Journaliste	Articles analysés	Articles avec sources anonymes	Proportion (%)	Primeurs	Scoop
J1	58	10	17	3	0
J2	47	13	28	1	0
J3	67	16	23,5	0	1
J4	109	26	24	2	4
J5	6	0	0	0	0
J6	138	79	57	32	9
J7	74	15	20	2	0
J8	26	9	35	2	0
J9	90	7	8	0	0
J10	27	7	26	1	1
<b>Total</b>	<b>642</b>	<b>182</b>	<b>28,3</b>	<b>43</b>	<b>15</b>

la publication d'informations officielles (primeurs) plutôt qu'à mettre à jour les informations que les acteurs ne désirent pas rendre publiques (*scoops*). Charron explique que les journalistes « marchent sur des œufs » quand ils publient des *scoops* car leur information est souvent difficile à vérifier, mais aussi parce que les autorités politiques mises en cause peuvent réagir négativement en s'attaquant au courriériste, tout comme peuvent le faire les autres courriéristes parlementaires pressés par leur entreprise de faire mieux que le concurrent et qui ont intérêt à atténuer son mérite<sup>34</sup>. Cette tactique de distinction comporte donc des coûts importants qui freinent en quelque sorte la chasse aux *scoops* dans un contexte de production journalistique qui, par ailleurs, laisse peu de temps pour entreprendre de longues enquêtes. Les informateurs rencontrés pour les besoins de la présente recherche sont généralement d'avis que l'anonymat sert surtout à ajouter de l'information pertinente, à compléter l'information officielle afin de mieux informer le public.

*Jeux de coulisse*

Comme il est fréquent d'entendre dire ou de lire que le RSA est une soupape de sécurité pour permettre aux insatisfaits de s'exprimer sans

subir les représailles de leur groupe, il m'est apparu opportun d'analyser les articles du corpus en tenant compte de la variable "jeux de coulisse", c'est-à-dire en vérifiant si les sources s'exprimant sous le couvert de l'anonymat profitaient de l'occasion pour y aller d'énoncés critiques ou négatifs à l'endroit de leur propre groupe d'appartenance, détournant ainsi les règles partisans qui imposent le silence ou limitent les critiques à l'interne afin qu'elles ne se manifestent pas sur la place publique. J'ai donc tenu compte du groupe d'appartenance de la source anonyme<sup>35</sup>, de la connotation négative, positive ou neutre de l'énoncé anonyme et du groupe d'appartenance des acteurs visés. Lorsqu'une source appartenant à un groupe critiquait ce même groupe, j'ai considéré avoir affaire à un "jeu de coulisse".

Le tableau suivant indique de façon catégorique que l'anonymat n'est pas un lieu privilégié de jeux de coulisse au sens où on l'entend. Tout comme on retrouve peu d'énoncés à connotation négative ou critique au sein de notre corpus, le jeu de coulisse y est également l'exception.

Tableau n°4

Fréquence des énoncés anonymes  
relatifs à des "jeux de coulisse" (%)

Journalistes	Jeux de coulisse		Total n
	OUI	NON	
J1	9,5 %	90,5 %	21
J2	5,5 %	94,5 %	36
J3	7 %	93 %	30
J4	12 %	88 %	51
J6	6 %	94 %	243
J7	4 %	96 %	27
J8	0	100 %	16
J9	0	87,5 %	8 <sup>36</sup>
J10	5 %	95 %	19
<b>Total</b>	<b>6 %</b>	<b>94 %</b>	<b>451</b>

Voici quelques exemples de jeux de coulisse, c'est-à-dire de critiques ou commentaires à connotation négative concernant le propre groupe d'appartenance de la source anonyme.

- « La volte-face du SPGQ a surpris les autres syndicats de la fonction publique. On s'étonne du fait que les professionnels annoncent d'abord leurs couleurs aux médias plutôt qu'aux autres partenaires syndicaux. » (article n°110)
- « Plusieurs élus libéraux de la région ont été particulièrement choqués de constater que leur chef avait plutôt cherché une relève à l'extérieur du parti en contactant des personnalités de la région... » (article n°51)
- [en parlant de libéraux qui critiquent leur chef Johnson] : « Le mécontentement est palpable dans plusieurs régions du Québec, qui se considèrent désormais comme sous-représentées autour de la table du Conseil des ministres. On pointe du doigt Montréal et la Montérégie, devenus le centre du pouvoir tandis que pour tout l'Est du Québec, on ne trouve que deux ministres d'État, fort jeunes de surcroît. » (article n°167)

### *RSA et périodes d'activité politique intense*

Ces résultats et les témoignages de mes informateurs incitent à croire que de plus en plus, l'anonymat a une fonction de distinction non pas en termes de quantité, mais en termes de qualité et d'impact de la production journalistique. Je suis cependant porté à croire, également, que ce constat s'applique en temps "normal", c'est-à-dire lorsque ne sévit aucune crise ou qu'il n'y a aucune élection en cours. Lors de crises, au contraire, la pression des organisations de travail est forte pour que leurs courriéristes produisent davantage de comptes rendus contenant des informations exclusives, comme on le verra bientôt. Lors de l'affaire Clinton-Lewinsky, par exemple, la dépendance des journalistes vis-à-vis des sources anonymes a été plus importante au début de la semaine, lorsque l'obligation de produire des comptes rendus était incontournable et que la concurrence était à son paroxysme, mais elle a diminué après quelques jours.

Pour ma part, j'ai constaté une hausse de la présence des sources anonymes à certains moments précis de 1994 et 1995. Ainsi, j'ai recensé plus du tiers des comptes rendus avec au moins une source anonyme ( $67/182 = 36,8\%$ ) publiés pendant six semaines fécondes sur le plan de l'actualité politique représentant 25% des semaines de l'échantillon (6/24). Dans la semaine de janvier 1994, Daniel Johnson formait son conseil des ministres, ce qui a généré 27 comptes rendus, dont 16 contenant des énoncés anonymes. Les semaines d'août et de septembre 1994 se trouvaient en pleine campagne électorale et ont généré 71 comptes rendus (38 et 33 respectivement), dont 22 avec des énoncés anonymes (11 par

semaine). À l'automne 1995, la campagne référendaire a laissé sa marque dans les semaines de septembre et d'octobre (respectivement 45 et 38 comptes rendus dont 12 et 10 avec sources anonymes), tandis que la démission de Jacques Parizeau et la venue anticipée de Lucien Bouchard ont marqué la semaine de novembre 1995 (17 comptes rendus dont 7 avec sources anonymes). Bref, 25% des semaines du corpus a généré près de 31% de l'ensemble des comptes rendus du corpus et environ 37% de ceux qui contenaient au moins un énoncé anonyme, comme l'illustre le tableau n°5.

Tableau n°5

Nombre de semaines d'activité politique intense	6/24	25 %
Proportion des comptes rendus produits lors de cette période	198/642	30,8 %
Proportion des comptes rendus avec sources anonymes vs la production de la période intense	67/198	33,8 % *
Proportion de comptes rendus avec sources anonymes vs la production totale de comptes rendus avec sources anonymes	67/182	36,8 %

\* Pour l'ensemble du corpus, la proportion de comptes rendus avec sources anonymes est de 28,3% (182/642)

## Conclusion

Le recours aux sources anonymes est une activité stratégique qui a plusieurs utilités pratiques pour les courriéristes parlementaires. Il permet de publier des primeurs et des *scoops*, de faire état de jeux de coulisse et, dans le cas de J6 par exemple, de produire sensiblement plus de comptes rendus que les autres courriéristes du corpus. Dans un système d'action où la coopération et le mimétisme sont souvent la règle, le RSA est une tactique apparemment payante pour qui veut se démarquer et se distinguer de la concurrence. De plus, des situations objectives (crises, élections, etc.) influencent grandement la production des courriéristes. Ce facteur s'ajoute à ceux des contraintes organisationnelles (limites d'espace et de temps, ressources, politique d'information, etc.) et, bien entendu, aux dispositions personnelles de

chaque courriériste (perspicacité, sensibilité, idéologie, etc.). Il est pertinent de souligner que ma thèse a mis en évidence qu'un des facteurs qui influencent la latitude d'un courriériste à se mettre en quête d'informations exclusives est le nombre de journalistes que son entreprise de presse affecte à l'ANQ. Lorsqu'un journaliste peut compter sur la présence de trois ou quatre collègues pour assurer la "conformité" de son journal avec les journaux concurrents, il peut lui-même consacrer plus d'énergie à chercher des sources anonymes qui lui communiqueront des informations exclusives (primeurs et *scoops*) ou lui donneront un certain accès aux jeux de coulisse.

Il est fort probable que la même logique s'applique à d'autres secteurs d'information où la concurrence se manifeste malgré la coopération et le mimétisme qui existent néanmoins (faits divers, affaires municipales, économie, palais de justice, etc.).

La recherche portant sur les sources anonymes permet de comprendre un peu mieux la rationalité instrumentale des journalistes, mais il y aurait lieu d'approfondir cette piste en multipliant les entrevues individuelles avec les journalistes et leurs sources d'information. Par ailleurs, des enquêtes devraient également être menées auprès du public afin de vérifier la crédibilité qu'il accorde aux sources anonymes, une information qui pourrait en retour être prise en considération par les courriéristes lorsque vient le moment d'accorder ou de refuser l'anonymat à un informateur politique. Une autre piste de recherche consisterait à évaluer la *qualité* des informations de sources anonymes, c'est-à-dire à vérifier si ce que le journaliste annonce avant les autres se matérialise vraiment, en tout ou en partie ■

### Notes

\* Le présent article est tiré d'une thèse de doctorat dont la soutenance a eu lieu en août 1998, au département de science politique de l'Université Laval. L'auteur remercie son directeur, le professeur Vincent Lemieux, du département de science politique, et son co-directeur, Jean Charron, du département d'information et de communication de la même université.

1. BERNIER Marc-François (1994), *Éthique et déontologie du journalisme*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 288 pages, p.209.
2. POVICH Elaine S. (1996), *PARTNERS & ADVERSARIES : The Contentious Connection Between Congress & the Media*, The Freedom Forum, document internet, 163 pages, pagination personnelle, p.57.
3. LISÉE Jean-François (1994), *Le naufrageur*, Montréal, Boréal, 716 pages, p.334.
4. WHITT Mark A. (1996), « McIntyre v. Ohio Election Comm'n : "A wholly new boutique of wonderful First Amendment litigation opens its doors" », dans *Akron Law Review*, vol.29, n°2, hiver 96, 28 pages, document internet, pagination personnelle, p.2.

5. OVERHOLSER Geneva (1997), « Who Is "Anonymous" », *Washington Post*, dimanche 21 décembre 97, p.C6.
6. Voir VORMAN Julie (1998), « News Media Faulted for Scandal Coverage », 27 janvier 98, article internet de *Reuter*, diffusé par *Excite* (<http://my.excite.com/news/r/980127/18/news-media>) et COMMITTEE OF CONCERNED JOURNALISTS (1998), « The Clinton Crisis and the Press : A New Standard of American Journalism ? » in *Committee of Concerned Journalists*, 23 février 98, 10 pages, document internet (<http://www.journalism.org/Clintonreport.htm>).
7. OVERHOLSER Geneva (1998), « Allegations Against The Press », *Washington Post*, dimanche le 1<sup>er</sup> février 98, p.C8.
8. OVERHOLSER Geneva (1998), « How About Some Restraint ? », *Washington Post*, dimanche le 8 février 98, p.C6.
9. Une transcription de cette émission est disponible sur Internet à l'adresse suivante : (<http://cnn.com/transcripts/9801/24/rs.00.html>).
10. RIVERS William L. (1970), *The Adversaries*, Boston, Bacon Press, 273 pages, pp.26-27.
11. Ibid., p.27.
12. SEYMOUR-URE Colin (1982), *The American President : Power and Communication*, New York, St. Martin's Press, 190 pages, p.119.
13. Ibid., p.84.
14. DESBARATS Peter (1990), *Guide to Canadian News Media*, Toronto, Harcourt Brace Jovanovich, 274 pages, p.25.
15. BLUMLER Jay G. et GUREVITCH Michael (1995). *The Crisis of Public Communication*, London, Routledge, 237 pages, p.3.
16. RANGEON François (1991), « Communication politique et légitimité », Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, *La Communication politique*, Paris, PUF, 214 pages, pp.99-114.
17. Voir ERICSON Richard V., BARANEK Patricia M., CHAN Janet B. L. (1989), *Negotiating Control : A Study of News Sources*, Toronto, University of Toronto Press, 428 pages et ERICSON Richard V., BARANEK Patricia M., CHAN Janet B.L. (1987), *Visualizing Deviance : A Study of News Organization*, Toronto, University of Toronto Press, 390 pages.
18. ERICSON Richard V., BARANEK Patricia M., CHAN Janet B. L. (1987), p.101.
19. CHARRON Jean (1994), *La production de l'actualité : une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Montréal, Boréal, 446 pages, p.44.
20. LEVINE Allan (1993), *Scrum Wars : The Prime Ministers and the Media*, Toronto & Oxford, Dundurn Press, 389 pages, p.187.
21. LESAGE Gilles (1980), « L'information politique à Québec. De Duplessis à Lévesque : les journalistes au pouvoir ? », dans F. SAUVAGEAU et al., *Dans les coulisses de l'information : les journalistes*, Québec, Québec/Amérique, pp.263-290, 421 pages, p.289.
22. PADIOLEAU Jean (1976), « Systèmes d'interaction et rhétorique journalistique », *Sociologie du travail*, vol.18, n°3, pp.265-282, p.262.
23. ERICSON Richard V., BARANEK Patricia M., CHAN Janet B. L. (1989), p.36.

24. DYER Carolyn Stewart et NAYMAN Oguz B. (1977), « Under the Capitol Dome : Relationships Between Legislators and Reporters », *Journalism Quarterly* , vol.54, n°3, pp.443-453, p.450.
25. GILSDORF, William O. et BERNIER, Robert (1991), « Pratiques journalistiques et couvertures des campagnes électorales au Canada », dans FLETCHER Frederick J. *Sous l'œil des journalistes. La couverture des élections au Canada*, Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis politiques, Montréal, Wilson & Lafleur Limitée, vol.22, 366 pages, pp.3-89, p.50.
26. BOURDIEU Pierre (1984), *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 277 pages, p.165.
27. Ibid., p. 246.
28. CHARRON (1994), p.277.
29. Ibid., pp.278-279.
30. NELSON Michael (1994), « Why The Press Exalts Presidential Power », *Media Studies Journal*, vol.8, n°2, spring 94, pp.155-162, p.161.
31. CHARRON (1994), p.285.
32. BONVILLE Jean de (1995), *Les quotidiens montréalais de 1945 à 1985 : morphologie et contenu*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 223 pages, pp.203-204.
33. LACY Stephen et RIFFE Daniel (1996), « Sampling Error and Selecting Intercoder Reliability Samples for Nominal Content Categories », *Journalism & Mass Communication Quarterly*, vol.73, n°4, hiver 96, pp.963-973, p.963.
34. CHARRON (1994), p.285 et ss.
35. Il a été impossible de déterminer avec précision à quel groupe d'acteurs on pouvait associer les sources d'informations reliées à 119 énoncés anonymes, soit dans 26,4% des cas. Les courriéristes parlementaires ne sont pas toujours précis dans la description de leurs sources anonymes.
36. Dans le cas de J9 (article 293 du corpus), un énoncé anonyme a été catégorisé comme indéterminé parce qu'il était impossible de connaître le groupe d'appartenance des sources d'information de l'énoncé suivant : « D'aucuns estiment qu'une telle procédure serait inutilement coûteuse pour le gouvernement ». Selon notre méthode, un tel énoncé aurait été considéré "jeu de coulisse" s'il avait eu pour origine un membre du gouvernement, visiblement mécontent de la décision de son groupe et voulant manifester sa dissidence, sous le couvert de l'anonymat.